

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (mairie),
sous la présidence de M. Jean-Pierre SANTY, Vice-Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **19**

Ayant pris part au vote (vote
public) : **22**

- Pour : **22**
- Contre : **0**
- Abstention : **0**
- Blanc : **0**
- Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant.

Absents : MM. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : M. POINAS J-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys.
M. SOUVIGNET Bernard donne pouvoir à M. TOURON Jean-Marc.
Mme SOUTRENON Maryline donne pouvoir à M. PEYRARD Guy.

Date de convocation :

Le 22 novembre 2023

Date d'affichage :

Le 22 novembre 2023

M. DURIEUX, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2022-11-14/12 du 14 novembre 2022 approuvant l'institution au niveau communautaire une aide à la rénovation des façades et son règlement technique et financier (zonage, taux de subvention, plafonds de subvention...).

Il précise que la commission « attractivité » de la Communauté de Communes, élargie aux Maires, réunie le 30 août 2023, a pris note de plusieurs demandes de modification des zonages enregistrées par la Communauté de Communes depuis la mise en place de cette aide et propose de retenir les modifications suivantes sur les Communes de :

- Dunières (une modification) :
 - Modification de périmètre : rajout du début de la rue neuve
- Montfaucon (deux modifications) :
 - Modification de périmètre : rajout de l'avenue de la gare (mur côté parking)
 - Modification de périmètre : rajout de la place du ruisseau (entre la place et la rue des petits fossés)

DELIBERATION N° :
DC/2023-11-28/16

OBJET DE LA SEANCE :
**Attractivité des
centres-bourgs**

**Aide à la rénovation des
façades et murs en pierre**

Modification dispositif

AR Prefecture

M. DURIEUX propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

043-244300307-20231128-DC2023112816-DE
Reçu le 13/12/2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve les modifications présentées au règlement technique et financier de l'aide financière à la rénovation de façades et/ou de mur en pierres jointoyées instituée par délibération du Conseil Communautaire n° DC/2022-11-14/12 du 14 novembre 2022,
- approuve le règlement technique et financier modifié de l'aide susmentionnée et ci-annexé, détaillant notamment les prescriptions techniques attendues, les modalités financières et administratives de la subvention, et les périmètres éligibles,
- dit que l'ensemble des dispositions prévues dans la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2022-11-14/12 du 14 novembre 2022 reste applicable,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Jean Pierre SANTY,
Président de séance,

Jean-Marc TOURON,
Secrétaire,



AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112816-DE
Reçu le 13/12/2023

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le